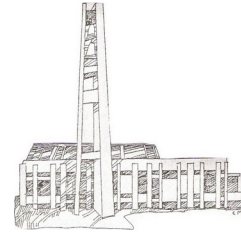




Région luthérienne de Paris  
**Paroisse luthérienne  
Saint-Marc de Massy**



## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1388 – 49° année – décembre 2025

Dans ce numéro :

Le départ de Joël da Costa.....	1	Vie de l'Église.....	8
Calendrier du mois.....	2	À noter déjà .....	9
Vie de la paroisse.....	3	Nous trouver – nous contacter.....	9
Conseil presbytéral.....	6		

### *Le départ de Joël da Costa*

En ce premier dimanche de l'Avent, 30 novembre, le Pasteur proposant Joël da Costa s'est adressé à l'assemblée réunie sur place et en visioconférence pour annoncer son départ. Au nom de la paroisse, Pierre Chavel lui a répondu. Voici la version écrite de leurs deux interventions.

#### Annonce de Joël da Costa

Chers frères et sœurs en Christ,

Il ne m'est facile de vous écrire ce message. En effet, après un temps de réflexion et un événement important dans ma vie, j'ai compris qu'il me fallait me mettre en retrait du ministère, et donc arrêter mon proposant parmi vous à Massy.

En effet, je sens que ma vie est à la croisée des chemins, et que je dois prendre ce temps dans le désert avec Dieu, en revenant aux fondamentaux, en laissant Dieu tout questionner et déconstruire dans ma vie, avant de pouvoir être pleinement affermi dans mon identité et mon appel. Pour ce faire, j'ai besoin, entre autres, de quitter la position de celui qui donne et qui parle pour me mettre de nouveau dans la position de celui qui reçoit et qui écoute...

Le CP a été averti de ma démarche cette semaine. J'aurais souhaité pouvoir continuer au moins jusqu'après les fêtes, mais je sens que je suis déjà au bout de mes forces. Je dois donc prendre congé de vous ce dimanche 30 novembre, qui sera aussi mon dernier culte. J'espère que vous comprendrez cette décision, qui m'est difficile, et coûteuse...

En effet, ces derniers mois j'ai vraiment pris grand plaisir à vous rencontrer, à m'intégrer aux diverses activités, à découvrir la beauté que chacun de vous apporte à cette paroisse, avec vos dons et vos charismes respectifs, unis par un même amour pour le Seigneur. J'aurais eu grande joie à continuer sur ce chemin de service avec vous, si mon état intérieur me l'avait permis. Je ne voudrais donc pas m'en aller sans vous dire, à tous et à toutes, celles et ceux que j'ai mieux connus, et celles et ceux que je me réjouissais de rencontrer encore, un énorme merci pour l'opportunité d'avoir pu servir auprès de vous ces quelques mois à Massy, avec mes dons et mes limitations. Merci pour votre confiance, qui m'a aidé à investir le ministère, et qui me laisse avec de très beaux souvenirs de la bonté du Seigneur, si je devais un jour revenir au ministère pastoral.

En vous assurant tous de ma chaleureuse affection et de mes prières pour la suite de votre chemin avec le Seigneur, et en vous confiant entre Ses bonnes mains !

Votre frère en Christ,

Joël da Costa

## Intervention de Pierre Chavel

Cher Joël,

Tu l'as dit pendant ta prédication, nous ne pouvons être assurés de rien, si ce n'est que tout est entre les mains du Seigneur.

C'est avec tristesse que le conseil presbytéral a pris connaissance, au cours de cette semaine, de ta décision. Il était important que tu l'annonces toi-même aux paroissiens comme tu viens de le faire.

Je souhaite m'exprimer ici au nom du conseil presbytéral mais aussi de tous les paroissiens, je l'espère. Tu auras assuré la charge pastorale de Saint-Marc comme proposant du 1<sup>er</sup> septembre à ce 30 novembre 2025. Pendant ces trois mois que tu as passés parmi nous, la confiance et l'amitié s'étaient installées. Nous avons vu avec joie les activités de la paroisse, cultes, catéchisme et école biblique, relations œcuméniques, visites aux familles de paroissiens et notamment aux aînés, se restructurer dans une perspective pleine d'espoir grâce à la présence d'un pasteur.

Nous savions que tu avais des hésitations quant à la façon de t'insérer dans le ministère pastoral. Nous espérons que Saint-Marc de Massy, ses activités, sa liturgie, sa situation particulière dans le contexte de la chaîne mise en service de la ligne de métro, te permettraient d'y discerner le chemin auquel t'appelait l'Esprit du Seigneur.

Nous apprenons maintenant que tu te sens appelé dans une autre direction. Nous ne pouvons que constater ton choix, te remercier pour ces trois mois passés parmi nous, et prier avec toi le Seigneur pour que la période de « traversée du désert » à laquelle tu te sens désormais appelé te conforte enfin dans les choix que tu discerneras.

Nous te demandons de t'associer à nos prières pour que le Seigneur nous accorde la force de traverser cette nouvelle période sans pasteur qui s'ouvre en ce temps de l'Avent, temps d'attente, pour nous aussi traversée du désert.

Merci, Joël.

### *Calendrier du mois*

<b><i>Vendredi 5 décembre</i></b>	<b>Groupe de prière Zoom</b> de 20h à 20h30
<b><i>Dimanche 7 décembre</i></b>	<i>2<sup>e</sup> dimanche de l'Avent</i> Ésaïe 11, 1-10 ; Romains 15, 4-13 ; Matthieu 3, 1-12 <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck.
<b><i>Mercredi 10 décembre</i></b>	<b>Conseil presbytéral</b> à 20h30 en présentiel et par Zoom.
<b><i>Samedi 13 décembre</i></b>	<b>Marché de Noël</b> ouvert à tous de 10 à 18h
<b><i>Dimanche 14 décembre</i></b>	<i>3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent</i> Ésaïe 35, 1-10 ; Romains 1, 1-7 ; Matthieu 11, 2-11 <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur Jean-Claude Deroche.
<b><i>Dimanche 21 décembre</i></b>	<i>4<sup>e</sup> dimanche de l'Avent</i> Ésaïe 7, 10-16 ; Romains 1, 1-7 ; Matthieu 1, 18-25 <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Philippe Delavallée, prédication par Philippe Moucan. <b>Fête de Noël</b> des enfants et des jeunes à 17h (voir article).
<b><i>Mercredi 24 décembre</i></b>	<i>Vigile de Noël</i> Ésaïe 9, 2-7 ; Tite 2, 11-14 ; Luc 2, 1-20 <b>Veillée de Noël</b> à 19h présidée par Martine Aggerbeck
<b><i>Judi 25 décembre</i></b>	<i>Jour de Noël</i> Ésaïe 52, 7-10 ; Hébreux 1, 1-6 ; Jean 1, 1-18 <b>Culte solennel de Noël</b> présidé par Martine Aggerbeck.
<b><i>Dimanche 28 décembre</i></b>	<i>1<sup>er</sup> dimanche après Noël</i> Proverbes 23, 15-26 ; Colossiens 3, 12-21 ; Matthieu 2, 13-15 et 19-23 <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Philippe Delavallée.

# Vie de la paroisse

## Réunions par Zoom

Sauf exception annoncée, elles utilisent le même lien que pour la retransmission des cultes : composez le n° 829 2205 7587 ou cliquez sur le bouton « culte en direct » en 1<sup>ère</sup> page du site.

## Dans nos familles

Nous portons dans la prière, en particulier au moment de la prière d'intercession le dimanche, mais aussi lors du groupe de prière mensuel, et nous assurons de notre amitié toutes les personnes qui luttent contre la maladie, celles qui sont seules au moment de Noël, tous les paroissiens âgés que nous connaissons. N'hésitez pas à signaler les personnes pour lesquelles vous souhaitez une prière.

## Visite paroissiale, étude biblique, groupe de prière et groupe de maison

Les activités paroissiales s'adressent à tous. Si vous êtes intéressés par l'une d'elles ou si vous souhaitez participer aux visites paroissiales, contactez Martine Aggerbeck ([martine.aggerbeck@gmail.com](mailto:martine.aggerbeck@gmail.com) / 07 55 62 00 80) ou un membre du Conseil presbytéral ou via le mail de la paroisse ([epudf.saintmarc.massy@gmail.com](mailto:epudf.saintmarc.massy@gmail.com)).

- Si vous souhaitez recevoir une visite paroissiale ou participer comme accompagnateur, mêmes contacts que ci-dessus.
- Le groupe de prière se réunira le 5 décembre en Zoom de 20h à 20h30. Utiliser le lien « culte en direct » sur le site WEB de la paroisse pour se connecter. On peut participer simplement par sa présence sans proposer soi-même de prière.
- Le groupe de maison par Zoom reprendra en janvier 2026.
- L'étude biblique en présentiel reprendra en janvier 2026.
- L'accueil Saint-Marc 2027 se poursuit de manière hebdomadaire en fonction de la disponibilité des bénévoles et de la météo.

## École biblique et catéchisme (KT)

L'école biblique a lieu en période scolaire. Elle est animée fidèlement par Franck Bakouo. Une personne supplémentaire est recherchée. Le catéchisme, conçu comme préparation à la confirmation, a lieu après le culte dominical environ une fois toutes les deux semaines. C'est le petit catéchisme de Luther qui est étudié cette année. L'organisation des séances de catéchisme est à confirmer pour 2025-2026 compte-tenu du départ du pasteur proposant.

## Accueil de jeunes pour la rencontre de Taizé

La 48<sup>e</sup> rencontre européenne de jeunes de 18 à 35 ans aura lieu à Paris et en Île-de-France du 28 décembre 2025 au 1er janvier 2026 à l'invitation des Églises locales des diverses confessions. Ils se retrouveront dans la prière et le partage, dans un esprit de fête et de fraternité mais ils ont besoin d'un hébergement. Si vous souhaitez accueillir un/une jeune dans cette période, merci de contacter Bruno et Emmanuelle Saffroy ([graphailes@free.fr](mailto:graphailes@free.fr)) qui coordonnent cette rencontre pour Massy. Retrouvez des informations spécifiques sur la préparation, le programme, l'accueil et la recherche de logements pour les jeunes sur le site : [www.taizeparisidf.fr](http://www.taizeparisidf.fr).



## Marché de Noël de la paroisse

Le marché de Noël a été préparé le 28 novembre par des bénévoles qui se sont restaurés avec un repas partagé très convivial et joyeux. Le marché, qui a ouvert le samedi 29 novembre avec une fréquentation à peu près égale à celle de l'an dernier, sera ouvert le samedi **13 décembre** dans l'église de 10 à 18h. Merci aux bénévoles qui pourront se relayer le 13 décembre ou durant l'heure d'ouverture du marché **après le culte entre 12 et 13h les dimanches et jours de fête** (feuille d'inscription sur la table de presse dans l'entrée). La tonnelle avec des lumières et un sapin au bas des escaliers a été un « plus » pour attirer dans l'église certains des passants, alliant ainsi « accueil Saint-Marc » et « marché de Noël ».



### Fête de Noël des enfants et des jeunes

**L**A fête de Noël aura lieu le dimanche 21 décembre à 17h avec l'allumage du sapin une fois la nuit bien tombée. Elle sera suivie du goûter qui rassemblera toutes les générations. Venez découvrir les surprises de cette année, chanter les chants de Noël et ainsi démarrer la semaine qui amène à la célébration de la naissance de notre sauveur, Jésus-Christ.

### Retour sur le repas CASP du novembre

**L**e 16 novembre, le repas organisé par le CASP (Centre d'Action Social Protestant) a réuni au Temple de Palaiseau une petite vingtaine d'invités qui vivent dans des conditions précaires et parfois dans la rue, avec la participation de notre paroisse dans la préparation du repas et son organisation. Le même jour, l'Église catholique proposait la 9<sup>e</sup> journée mondiale des pauvres et l'offre de lieux de repas était donc plus importante que normalement. Après l'apéritif, une soupe au potiron et un pâté de foie de volaille maison ont précédé un parmentier de canard et une salade verte avant le fromage et une salade de fruits avec une bouchée au chocolat. Un café avant une pause musicale (accordéon et violon avec ou sans chants) suivie du vestiaire et de la remise d'un cadeau (fruits, dentifrice, et brosse à dent et choix d'un livre). Comme toujours, des habitués et quelques nouveaux et la joie de retrouver l'accompagnatrice du CASP, Édith Rogier. Et toujours une équipe fidèle de bénévoles.



## Un peu d'histoire qui eut lieu en décembre

### 10 décembre 1520 : Luther brûle la bulle papale d'excommunication

Martin Luther (1483- 1546) naît et décède à Eisleben en Saxe-Anhalt. Moine augustin, et théologien en 1512, il est professeur à l'université de Wittemberg et prédicateur à partir de 1514 quand il publie ses thèses contre certaines pratiques de l'Église Romaine, en particulier les indulgences. Luther s'insurge contre ce marchandage pour le devenir des âmes et l'existence du Purgatoire: selon lui, seul Dieu peut justifier les pécheurs.

Luther est dénoncé à Rome par l'archevêque Albrecht. Le pape Léon X lui ordonne de se rétracter par la bulle pontificale *Exsurge Domine*, mais Luther la brûle en public le 10 décembre 1520 et rompt définitivement avec l'Église catholique, le 3 janvier 1521, quand il est excommunié. Ce sera donc la Réforme. Luther est caché par Frédéric le Sage un an au château de Wartburg.



Martin Luther en 1528  
Par Cranach l'Ancien



Bulla contra errores  
Martini Lutheri et  
sequacium



Luther brûle la bulle papale

### 25 décembre 336: première mention d'une célébration de Noël à Rome

Noël est la fête chrétienne qui célèbre la naissance de Jésus de Nazareth au moment du solstice d'hiver. Pour un grand nombre de personnes, Noël est une fête populaire déconnectée de son fondement religieux. Instituée le 25 décembre au IV<sup>e</sup> siècle (336) et diffusée par la christianisation progressive de l'Europe et du bassin méditerranéen, cette fête de la Nativité remplace peu à peu *Dies Natalis Solis Invicti*, « jour de la naissance du soleil vaincu » fixée au 25 décembre par l'empereur romain Aurélien en 274, au lendemain des Saturnales romaines et de la fête de Mithra en Perse, divinité solaire, liées au solstice d'hiver. Le Christ étant présenté comme le « soleil de justice » d'une nouvelle ère, sa naissance ouvre l'année liturgique chrétienne lors d'une messe de minuit ritualisée.



Christmas viendrait du vieil anglais :  
«cristes mæsse»

Weihnachten viendrait du vieil allemand:  
«ze wihen nachten» ou les nuits sacrées

La date du 25 décembre 336 se trouvait dans un almanach: le huitième jour des Calendes de janvier (25 décembre), naissance du Christ à Bethléem en Judée.

## Mot de la comptable

L'état des finances « ordinaires » fin novembre est présenté dans le graphique ci-dessous. **Le retard par rapport au budget prévisionnel voté en AG continue à se creuser avec 12 339€ de retard.** Espérons que les donateurs de décembre permettront de résorber en partie ce retard afin de ne pas avoir un déficit à la fin de l'année. **Merci de flécher vos dons anonymes vers la paroisse en mettant l'argent dans l'enveloppe qui se trouve dans les livres de chants.** Si vous mettez votre nom sur l'enveloppe, vous recevrez un reçu fiscal en 2026 permettant de déclarer vos dons si vous êtes imposable. Flécher votre don est aussi important car il montre votre attachement à la paroisse.

### DONS NOMINATIFS REGULIERS prévus en 2025



DONS NOMINATIFS  
au 30 novembre 2025

Les donateurs qui se sont engagés dans le projet Saint-Marc 2027 sont fidèles dans leurs dons fin novembre, un grand merci à eux, la cible 2025 est déjà atteinte alors que tout n'est pas encore comptabilisé (19 730 €).

Enfin, le remboursement pour l'escroquerie (29 480 €) dont la paroisse a été victime s'élève déjà à 12 065 €. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce geste de solidarité. **Vous pouvez à tout moment faire un don fléché « don de solidarité » et faire un don ponctuel fléché « Projet Saint-Marc 2027 » ou vous engager pour un don « Projet Saint-Marc 2027 » pour les prochaines années. En effet, le budget pour les travaux est loin d'être bouclé.**

**Les dons en espèces anonymes** dans la corbeille pendant les cultes sont affectés à l'association diaconale AESMMA pour ses actions (aide à des paroissiens par un don et/ou un prêt, actions avec Agapé pour l'accueil des femmes du 115 ou le repas CASP). AESMMA peut aussi recevoir des dons nominatifs qui donnent lieu à un reçu fiscal.

Martine Aggerbeck, comptable

### **Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony (AESMMA)**

Les cadeaux collectés à l'église grâce à votre générosité pour un Noël de fête des enfants suivis par le CASP (Centre d'Action Sociale Protestant) seront apportés début décembre à l'église EPUdF de Plaisance, 95 rue de l'Ouest, 75014 Paris.

Vous avez besoin d'une aide matérielle ponctuelle sous forme de don ou de prêt. En toute discrétion, contactez le président du Conseil presbytéral (Pierre Chavel) ou l'un des membres du bureau de AESMMA (Minette Bakouo, Tilman Drüeke ou Martine Aggerbeck).

## *Conseil presbytéral*

### **Réunion du 12 novembre 2025**

Le conseil presbytéral a tenu au soir du mercredi 12 novembre sa six cent dixième réunion, sur place à l'église et en visioconférence. Tous les conseillers étaient présents. Voici un résumé de son déroulement.

#### **1. Accueil, méditation :**

Le pasteur proposant lit Jn 15.1-11 et 16-17 sur la vigne, le cep et les sarments : à Massy, nous avons été bien émondés : le projet Saint-Marc 2027 n'en est-il pas le résultat ? L'émondage nous permettra-t-il de nous adresser à nos contemporains autour de notre parvis desservi par le métro ? Peut-être l'effectif a-t-il baissé sans que la foi de la paroisse en ait souffert ? Enfants nos activités futures sous le souffle de l'Esprit Saint.

#### **2. Point financier :**

Le conseil examine le point d'avancement à ce jour fourni par Martine, notre comptable/trésorière adjointe. Quelques points saillants :

- Les recettes de la location du presbytère ont été de 6374€ et nous avons payé 2 955€ de taxes sur les sociétés.
- Les dons nominatifs pour le budget ordinaire au 31 octobre sont en retard par rapport au budget prévisionnel qui se trouve dans la FIP. Je n'ai pas changé cette répartition par rapport aux années précédentes. Ce retard est le double de ce qu'il était l'an dernier à pareille époque. Il importe que nos donateurs fidèles se rappellent que les contributions au projet « Saint-Marc 2027 » ne peuvent venir en diminution des offrandes régulières.
- Recettes spécifiques pour le projet « Accueil St-Marc 2027 » : les dons des paroissiens s'élèvent à 16 140€ sur 18 700€ budgétés pour l'ensemble de 2025. Pour rappel, des subventions extérieures ont été reçues ou annoncées pour 2026 et 2027 : AESMMA, FLAM, Union nationale et ILP, ainsi qu'un prêt de l'ILP.
- Escroquerie LCL : l'escroquerie déjà signalée a coûté à la paroisse 29 480 €. Ce montant sera remboursé par le président de l'association, qui a fait preuve de négligence. Des dons de solidarité ont été reçus avec gratitude. Les banques portent une part de responsabilité dans ce genre de préjudices, qui peuvent se régler à l'amiable ou devant les tribunaux. Le jugement des tribunaux dépend des détails du déroulement de l'activité malveillante. Pierre a contacté des avocats en se concentrant sur ceux qui se déclarent spécialistes de droit bancaire, et même plus précisément de fraude bancaire. L'attitude de notre banque n'est sans doute pas irréprochable.

### **3. Patrimoine et projet Saint-Marc, permis de construire, propriété immobilière :**

#### ***1. Projet St Marc 2027***

##### Permis de construire

Le permis de construire a été déposé avec l'aide de M. Holmes via le site internet de la mairie de Massy le 27/10/2025. Depuis, le service d'urbanisme nous a demandé un complément le 10/11/2025 sous la forme d'un formulaire Cerfa lié aux notices d'accessibilité et de sécurité/incendie.

En théorie, la mairie dispose d'un mois pour nous indiquer si le dossier est complet ou pas. Puis 3 autres mois sont nécessaires pour l'instruction du dossier. La date limite d'instruction est donc fixée au 27/01/2026. A noter que M. Holmes pensait que le délai courant était plutôt de 6 mois.

Dominique Calla, président du consistoire, a été informé. Le formulaire Cerfa qu'il avait signé avant le dépôt du permis de construire n'a pas été demandé par la procédure en ligne.

Le service d'urbanisme a été informé également des liens entre le consistoire et ACEPU St-Marc.

##### Mairie de Massy

Nous avons envoyé un mail à notre correspondante concernant plusieurs points : la place de parking à créer à l'arrière de l'église, l'arbre situé côté nord en limite de notre parcelle et la végétation côté est à supprimer avec l'aide de la mairie (comme discuté lors de la réunion d'église du 12 octobre). La réponse de la personne compétente reste en attente pour l'accès à la place de stationnement. La question de la plantation de substitution de l'arbre à abattre reste en suspens. La mairie s'attend à ce que nous gérons nous-mêmes les plantations jusqu'en limite de notre propriété.

Une réunion de quartier est organisée par la municipalité le 20 novembre, nous y serons représentés.

#### ***2. Presbytère***

##### Salle de bain

La réparation du plafond et des murs a démarré aujourd'hui, mercredi 12/11/2025.

##### Chambre 3

Ce dossier reste suspendu à l'action du syndic, qui doit faire faire les réparations extérieures avant que nous réparions les dommages intérieurs que nous avons subis. Le devis retenu pour ces derniers par le conseil presbytéral s'élève à 1 598 €.

### **4. Temps de l'Avent et de Noël**

Joël a écrit une pièce de Noël et l'a soumise à Noëlle et à Paul. La date du 14 décembre ne convient cependant pas à plusieurs des enfants (il y a six ou sept rôles différents). Le 21 décembre, toutefois, conviendrait à tout le monde. Pour la retransmission par Zoom, demandons l'autorisation des parents. Trois répétitions seront nécessaires (c'est le minimum). En conséquence, les séances de catéchisme et d'école du dimanche seront mises en pause jusqu'à Noël.

Visite aux aînés le 11 janvier : il faut confirmer la liste pour préparer les cadeaux et les horaires. Il y aurait huit visites à faire et dix cadeaux. Joël fournira les informations à Paul. On pourra prévoir une liste plus large pour l'envoi de cartes de vœux.

### **5. Catéchisme, école du dimanche :**

Le catéchisme avance à rythme modéré avec 4 à 6 jeunes par dimanche.

L'école du dimanche avance dans la découverte de la bible sur des extraits (avec un rythme différent pour les plus petits et les plus grands). Une aide serait appréciée pour éviter qu'un seul moniteur, Franck, soit chargé des deux groupes.

### **6. Fin de réunion :**

Les prochaines réunions sont fixées aux mercredis 10 décembre, 7 janvier et 11 février. L'AG de l'AESMMA pourrait être fixée au 25 janvier. L'AG de l'ACEPU est fixée au 22 mars.

Après une courte prière par le pasteur proposant, la réunion est close à 22h45.

## **Réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2025**

**L**e conseil presbytéral a tenu une réunion exceptionnelle par visioconférence le lundi 1<sup>er</sup> décembre de 20h30 à 21h45. Tous les conseillers étaient présents.

Après une brève prière d'accueil appelant la présence du Seigneur, le conseil a examiné les conséquences immédiates du départ du pasteur proposant : calendrier des célébrations jusqu'à début janvier, fête de Noël des enfants, catéchisme, visites aux aînés, information sur le départ du pasteur (notamment la présente FIP). Le conseil remercie tous les paroissiens qui s'investiront pour assurer la continuité des activités, ainsi que les personnes extérieures qui s'y associeront comme le Pasteur Jean-Claude Deroche qui s'est proposé pour certaines célébrations.

Le conseil donne son accord pour que Joël da Costa continue à occuper le presbytère dans l'immédiat. Il envisage cependant de reprendre la location du presbytère à partir du 1<sup>er</sup> février 2026.

## *Vie de l'Église*

### **Réunion de Taizé européenne :**

Le projet nous a été présenté ce dimanche 16 novembre pendant le culte. Certains de nos jeunes pourraient peut-être se joindre en partie à la réunion. Le pasteur peut mettre le presbytère à disposition de certains participants (avec interdiction de toucher à la gazinière).

### **Retour du synode régional :**

#### **Impressions sur le déroulement du synode 2025 de l'ILP (Paul Amstutz).**

Le synode 2025 de l'ILP (Inspection Luthérienne de Paris) dont fait partie notre paroisse St-Marc de Massy a eu lieu les 8 et 9 novembre. Nous avons été accueillis chaleureusement par la paroisse luthérienne de Bourg-la-Reine et sa pasteur Eva Guigo. Le thème de ce synode était l'universalité de l'église et il a été pleinement vécu avec des participants et invités divers de par leurs origines. Ainsi les présidents de l'EPUDF et de la région protestante réformée et de nombreuses organisations comme l'IPT (Institut Protestant de Théologie), Théovie, l'Entraide protestante, La Mission intérieure, le Défap ou Radio protestante ont pu nous faire partager leurs expériences et priorités actuelles. Il est riche de sentir combien la foi s'enrichit d'une telle diversité d'apports. Le jumelage Paris-Munich existant depuis 60 ans a été rappelé avec l'annonce d'une prochaine rencontre à Munich du 17 au 19 Avril prochains. La foi a fortement rayonné pendant ces 2 jours avec en outre des chants puissamment entonnés et la joie de l'installation de 3 nouveaux prédicateurs dans notre inspection : Sylvie Njike Mbiaffie de la paroisse St Paul, Humberto Muller de la paroisse de Bourg-la-Reine et Isabelle Morin de la paroisse de Courbevoie. Les débats ont été passionnés parfois, mais toujours dans le respect les uns des autres et avec acceptation en final de la décision commune prise. A noter enfin dans le cadre de la commission des ministères l'annonce à tous de l'arrivée à Massy de notre nouveau pasteur proposant, Joël Da Costa, joie pour notre communauté !!! En résumé, un synode très dense, marqué par notre foi commune, dont on peut sortir les 2 soirs éreinté, mais profondément heureux et regonflé de ces moments de foi partagés !

#### **Liturgie commune (Joël da Costa) :**

La commission liturgique de l'EPUDF a mis au point une liturgie commune aux luthériens et aux réformés dans le cadre de notre Église. Il ne s'agit pas de cesser de reconnaître les liturgies réformée et luthérienne existantes, ni à court ni à plus long terme. C'est une ressource nouvelle qui permettra de vivre un culte avec une liturgie. Notre paroisse devrait prévoir de se pencher sur cette liturgie sous une forme qui reste à décider : Joël et Philippe D prépareront cela.

#### **Thème synodal (Joël da Costa) : « l'Église universelle, témoigner dans la diversité »**

Invitation à prendre conscience que notre Eglise se vit ici et ailleurs ; à Massy, nous avons au moins 11 nationalités représentées ! Nous avons des liens avec l'Allemagne, nous en avons eu avec d'autres pays au cours de notre histoire paroissiale. Un débat en trois groupes a eu lieu, et deux rapporteurs ont rédigé une synthèse que l'assemblée a approuvée pour envoi à l'Église nationale.

Franck remarque comme le débat en petits groupes sur le thème synodal a permis de montrer la grande diversité de ce que chacun des participants voit sous la dénomination « Église universelle ».

L'information sur les organismes internationaux actifs au sujet de l'œcuménisme a été souhaitée ; un livret d'information pourrait être rédigé, et des sollicitations à certains de ces organismes pour obtenir qu'ils visitent les paroisses sont encouragées. On pourrait aussi bénéficier de ressources que nous connaissons mal : par exemple, le Conseil œcuménique des Églises propose chaque semaine des intentions de prière d'intercession.

Franck appelle aussi l'attention sur les activités de la Mission Jeunesse, ouvertes à toutes les paroisses : cultes, réunions de louange, maraudes pour rencontrer des sans-abris.

Le DEFAP a rappelé que des envois de visiteurs et de stagiaires pour de nombreuses destinations et avec des missions diversifiées sont possibles, et réciproquement les paroisses peuvent accueillir.

#### **Finances (Pierre Chavel) :**

Bien que la situation de la région reste fragile, elle présente une certaine stabilité et l'année 2025 ne soulève pas d'inquiétude. Les engagements des paroisses pour 2026 sont en augmentation de 0,5%, en retrait par rapport à l'inflation d'environ 2%, les efforts des unes compensant les difficultés de certaines autres. Le déroulement de l'année 2025 laisse cependant espérer que ce niveau de contribution pour 2026 permettra de maintenir le nombre de postes pastoraux à l'effectif actuel, 9,5.

Toutefois, l'un de nos pasteurs est depuis juillet 2025 en position de disponibilité pour trois ans, ce qui laisse un poste vacant alors que nous avons les moyens d'y pourvoir. Le conseil régional a proposé d'accueillir un chargé de mission sur un emploi en CDD consistant à rendre des services à plusieurs paroisses sans empiéter sur le domaine réservé aux pasteurs de notre église. L'assemblée s'y est opposée à une large majorité.

#### **Autour de nous**

- **13 décembre de 8h30 à 18h30 : Retraite spirituelle de Noël** de l'Inspection luthérienne de Paris chez les diaconesses de Versailles (avec déjeuner sur place et ponctuée par des petits temps de pause). Participation aux frais : 25 € par personne.
- **7 décembre à 16h : Concert de Noël**, par l'ensemble vocal Opus 13 et plusieurs instrumentistes, au temple de Palaiseau (33 av. du Président Wilson, 91120 Palaiseau).  
Renseignements sur le site : <https://epuvc.org/2025/11/15/concert-de-Noël-par-l'ensemble-vocal-opus-13-et-plusieurs-instrumentistes>.

### *À noter déjà ...*

- Célébration œcuménique pour la semaine de prière pour l'unité des chrétiens : **Vendredi 23 janvier 2026** à 20h30 aux Cèdres.
- Galette des rois à l'issue du culte du **4 janvier 2026**.
- Groupe de maison Zoom le **16 janvier 2026**.
- Étude biblique en présentiel le **25 janvier 2026** précédée d'un repas tiré des sacs.

### ***Nous trouver – nous contacter***

#### **Nous joindre**

☎ 06 78 12 13 80  
(P. Chavel président)

Adresse électronique :

[epudf.saintmarc.massy@gmail.com](mailto:epudf.saintmarc.massy@gmail.com)

<https://www.saintmarcdemassy.org/>

[You Tube : lesquestionsdelafoi](#)

#### **Église Saint-Marc**

Angle Place Antoine de St-Exupéry / rue  
des Anglais  
(en contrebas de l'opéra, devant la  
future station de métro)

#### **Offrandes à la paroisse (ACEPU) :**

- par chèque à l'ordre de : **ACEPU St-Marc**
- en espèces dans une enveloppe déposée au cours du culte dominical ;
- par virement ponctuel ou permanent  
(IBAN : FR21 3000 2089 4100 0007 9242 Q66, BIC CRLYFRPP).

Si possible, merci d'éviter le « don en ligne » qui génère des frais pour la paroisse. Il s'utilise comme pour un achat par carte bancaire, en cliquant sur le bouton sur notre site web.

***Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.***